

**INTERSYNDICALES DES DOUANES**  
**CFDT – CFTC – CGT – Solidaires – UNSA - USDFO**

Montreuil, le 19/04/19

L'intersyndicale des douanes  
à  
Monsieur le Ministre

Objet : Sanctions engagées dans le cadre de la mobilisation douanière

Monsieur le Ministre,

Depuis maintenant presque sept semaines, les douaniers sont engagés dans un processus de mobilisation historique.

Quatre principaux volets ont été abordés lors de notre rencontre du 12 mars dernier. Si des propositions concrètes ont vu le jour, le volet indemnitaire reste, pourtant si près du but, le principal point de désaccord.

Les diverses rencontres programmées à la suite (14 mars et 26 mars) n'ont pas permis de trouver une solution qui pourrait aboutir à une sortie de ce conflit, et nous le regrettons. Depuis le 26 mars, nous n'avons plus aucun contact officiel pour une nouvelle rencontre, pourtant maintes fois sollicitée.

Forts de ce constat, nous avons été contraints de rompre le dialogue social.

Dans les services, la seule réponse apportée aux douaniers a été l'engagement de procédures disciplinaires. C'est un bien triste cap historique qui a été franchi et qui laissera des traces indélébiles dans notre corporation, pourtant dévouée corps et âme à l'Etat.

Engager des procédures disciplinaires alors qu'aucun acte illégal n'a été commis par les agents qui exercent leurs missions de service public de protection des citoyens est absolument inacceptable. Ne pas répondre à des ordres, manifestement illégaux, constituerait-il une faute ? Les douaniers devraient-ils arrêter de faire de la lutte contre la fraude alors que c'est leur cœur de métier ?

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre d'abroger toutes ces procédures disciplinaires et réitérons notre souhait de nous rencontrer très rapidement pour trouver enfin une issue favorable à ce conflit.

Dans l'attente, veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les secrétaires généraux de l'intersyndicale